



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

FEUILLE D'INFORMATION

LES MEMBRES DU CIO

MISE À JOUR - AVRIL 2016

RÔLES ET RESPONSABILITÉS

Le CIO compte actuellement 91 membres, dont le président, Thomas Bach, qui ont tous été élus par la Session du CIO à la majorité des votes émis.

LES MEMBRES

Les membres du CIO sont des personnes physiques. Ce sont les représentants du CIO dans leurs pays respectifs et non les délégués de leur pays au sein du CIO, comme le stipule la Charte olympique : "*Les membres du CIO représentent et soutiennent les intérêts du CIO et du Mouvement olympique dans leur pays et dans les organisations du Mouvement olympique au service desquelles ils se trouvent.*" ([Charte olympique](#), Règle 16).

Les membres du CIO se réunissent en assemblée générale, ou Session, qui est l'organe suprême de l'organisation et dont les décisions sont définitives. Les membres du CIO sont élus pour une période de huit ans. Leur mandat est reconductible.

La limite d'âge est de 70 ans, sauf pour les membres cooptés après 1966 et avant le 11 décembre 1999 pour qui l'âge limite est de 80 ans. La Session du CIO, sur recommandation de la commission exécutive, peut décider de prolonger une seule fois le mandat d'un membre du CIO pour quatre ans au maximum, au-delà de la limite d'âge actuelle de 70 ans.

Les membres se réunissent chaque année lors de la Session du CIO afin de prendre des décisions concernant l'institution et les Jeux Olympiques, comme l'élection des villes hôtes des Jeux, les amendements à la Charte olympique, l'élection du président du CIO, des vice-présidents et des membres de la commission exécutive, ou encore la cooptation de nouveaux membres.

LE PRÉSIDENT

Le président du CIO est élu par les membres de l'organisation au scrutin secret. Seul un membre du CIO peut être élu à la présidence. Son mandat est de huit ans, renouvelable une seule fois pour quatre ans. Le président du CIO a pour tâche de présider toutes les activités du CIO et de le représenter de manière permanente. Depuis le 10 septembre 2013, le président du CIO est Thomas Bach (Allemagne).

Les présidents du CIO :

- Demetrius Vikélas (GRE), 1894-1896 ;
- Pierre de Coubertin (FRA), 1896-1925 ;
- Henri de Baillet-Latour (BEL), 1925-1942 ;
- J. Sigfrid Edström (SWE), 1946-1952 ;
- Avery Brundage (USA), 1952-1972 ;
- Lord Killanin (IRL), 1972-1980 ;
- Juan Antonio Samaranch (ESP), 1980-2001 ;
- Jacques Rogge (BEL), 2001-2013 ;
- Thomas Bach (GER), depuis septembre 2013.

LES VICE-PRÉSIDENTS ET LES MEMBRES DE LA COMMISSION EXECUTIVE

Les vice-présidents du CIO ainsi que les dix membres de la commission exécutive (CE) sont élus par la Session à bulletin secret à la majorité des votants. La durée de leur mandat est limitée à quatre ans. Ils ne peuvent exercer que deux mandats consécutifs et doivent attendre ensuite deux ans pour être à nouveau éligibles. Les quatre vice-présidents sont :

- Nawal El Moutawakel (MAR);
- Craig Reedie (GBR);
- John Coates (AUS).
- Zaiqing Yu (CHN)

La CE gère les affaires du CIO, elle :

- conduit la procédure d'acceptation et de sélection des candidatures à l'organisation des Jeux Olympiques ;
- présente à la Session un rapport sur toute proposition de modification de Règle ou de Texte d'application ;



- est responsable de la gestion des finances du CIO et prépare un rapport annuel ;
- édicte, sous la forme qu'elle estime la plus appropriée, toutes les dispositions nécessaires à la bonne mise en oeuvre de la "Charte Olympique" et à l'organisation des Jeux Olympiques ;
- assume la responsabilité suprême de l'administration du CIO ;

LE PRÉSIDENT D'HONNEUR, LES MEMBRES HONORAIRES ET LES MEMBRES D'HONNEUR

Un membre du CIO peut être élu au titre de président d'honneur s'il a rendu des services exceptionnels en tant que président du CIO.

Le comte Jacques Rogge est président d'honneur.

De même, tout membre du CIO sortant qui a rendu des services exceptionnels à l'organisation pendant au moins dix ans peut être élu membre honoraire du CIO. Il y a actuellement 36 membres honoraires au CIO.

Finalement, la Session peut élire au titre de membre d'honneur de hautes personnalités extérieures au CIO qui lui ont rendu des services particulièrement éminents. Il y a actuellement un seul membre d'honneur. Les membres honoraires et les membres d'honneur n'ont pas le droit de vote lors des Sessions du CIO.

COMPOSITION ACTUELLE

Les membres sont élus en tant qu'individus indépendants, athlètes actifs, ou présidents ou personnes occupant une fonction exécutive ou dirigeante au plus haut niveau au sein des Fédérations Internationales de sport (FI) ou des Comités Nationaux Olympiques (CNO).

La Règle 16 de la Charte olympique définit la composition du CIO, dont l'éligibilité des membres et leur nombre. Le nombre des

représentants des FI et des CNO ne peut excéder 15 pour chacune de ces familles.

Les membres du CIO élus au titre d'athlète actif sont également membres de la commission des athlètes. Leur nombre ne peut excéder le total de 15. La majorité des membres de cette commission est élue par les athlètes participant aux Jeux Olympiques.

UN PASSÉ SPORTIF

Quarante-et-un membres actuels du CIO ont participé aux Jeux Olympiques en tant qu'athlètes. Parmi eux, 27 sont des médaillés olympiques. Le président du CIO, Thomas Bach, a pris part à une édition des Jeux Olympiques en escrime et a remporté la médaille d'or (fleuret par équipes à Montréal en 1976).

CRITÈRES D'ÉLECTION DES MEMBRES – LA COOPTATION

Une commission des candidatures, composée d'au moins un représentant de la commission d'éthique du CIO et d'un représentant de la commission des athlètes, examine chacun des dossiers qui lui sont soumis et les transmet, sous forme de rapports, à la commission exécutive du CIO, seule compétente pour proposer une candidature à la Session.

La Session est, quant à elle, seule compétente pour élire un membre du CIO. L'élection se fait au scrutin secret et les décisions sont prises à la majorité des votes émis. Ce mode de nomination de membres par d'autres membres est la cooptation.

MODALITÉS DE VOTE

Pour qu'un vote puisse avoir lieu, le quorum est fixé à la moitié du nombre total des membres du CIO, plus un. Chaque membre du CIO dispose d'une voix lors d'un vote durant la Session. Excepté les cas de modification des principes fondamentaux de l'Olympisme ou de la Charte



olympique, les décisions sont prises à la majorité des votes émis.

ÉLECTION DE NOUVEAUX MEMBRES LORS DES DERNIERES SESSIONS DU CIO

La **128^e Session** du CIO en 2015 :

- Élection de Nenad Lalovic (Serbie), président de la Fédération mondiale de lutte (United World Wrestling).
- Élection de Mamadou Diagna Ndiaye (Sénégal), en lien avec sa fonction au sein d'un CNO.

La **126^e Session** du CIO en 2014 a élu un nouveau membre : Poul-Erik Høyer (Danemark), champion olympique de badminton et président de la fédération internationale de badminton.

La **125^e Session** du CIO en 2013 a élu neuf nouveaux membres :

- Octavian Morariu (Roumanie), candidature au titre de membre individuel ;
- Bernard Rajzman (Brésil), candidature au titre de membre individuel ;
- Mikaela Maria Antonia Cojuangco-Jaworski (Philippines), candidature au titre de membre individuel ;
- Alexander Zhukov (Fédération de Russie), candidature liée à une fonction au sein d'un CNO ;
- Paul Kibii Tergat (Kenya), candidature au titre de membre individuel ;
- Lawrence Probst III (États-Unis), candidature liée à une fonction au sein d'un CNO ;
- Dagmawit Girmay Berhane (Éthiopie), candidature au titre de membre individuel ;
- Camiel Eurlings (Pays-Bas), candidature au titre de membre individuel ;
- Stefan Holm (Suède), candidature au titre d'athlète actif.

La **124^e Session** du CIO en 2012 a élu cinq nouveaux membres :

- Aisha Garad Ali (Djibouti), en lien avec sa fonction au sein d'un CNO ;
- Pierre-Olivier Beckers (Belgique), en lien avec sa fonction au sein d'un CNO ;
- Tsunekazu Takeda (Japon), personne individuelle ;
- Frank Fredericks (Namibie), personne individuelle ;
- Lingwei Li (République populaire de Chine), personne individuelle.

La **123^e Session** du CIO en 2011 a élu trois nouveaux membres :

- José Perurena López (Espagne) de la Fédération internationale de canoë (ICF) ;
- Gerardo Werthein (Argentine) élu en tant que membre individuel ;
- Barbara Kendall (Nouvelle-Zélande) élue au titre d'athlète actif.

Lors de la **122^e Session** à Vancouver en 2010, six nouveaux membres issus de quatre continents ont été élus :

- S.A.R. le Prince Feisal bin Al-Hussein de Jordanie (Jordanie) ;
- Maria de la Soledad Casado Estupiñan (Espagne), présidente de l'Union internationale de triathlon ;
- Barry John Maister (Nouvelle-Zélande) ;
- Dagmawit Girmay Berhane (Éthiopie) ;
- Patrick McQuaid (Irlande), président de l'Union Cycliste Internationale ;
- Yang Yang (Chine).

La **121^e Session** a élu six nouveaux membres :

- Richard Peterkin (Sainte-Lucie) ;
- S.A.R. le Prince héritier Frederik de Danemark ;
- Habu Ahmed Gumel (Nigéria) ;
- Habib Abdul Nabi Macki (Oman) ;
- Lydia Nsekera (Burundi) ;
- Göran Petersson (Suède). président de la Fédération internationale de voile.



Lors de la **120^e Session du CIO** qui s'est tenue 2008, deux nouveaux membres ont été élus :

- Sergey Bubka, champion olympique et président du Comité National Olympique d'Ukraine, a été réélu membre du CIO. Sa précédente fonction au sein du cénacle olympique était liée à sa qualité de président de la commission des athlètes.
- Le Dr Ugur Erdener, président de la fédération internationale de tir à l'arc (World Archery) est quant à lui devenu membre.

Lors de la **119^e Session du CIO** quatre nouveaux membres ont été élus :

- S.A.R. la princesse Hayat Bint Al Hussein (UAE) – présidente de la Fédération Équestre Internationale ;
- Rita Subowo (Indonésie) – présidente du Comité Olympique Indonésien ;
- Patrick Baumann (Suisse) – secrétaire général de la Fédération International de Basketball (FIBA) ;
- Andrés Botero (Colombie) – président du Comité Olympique Colombien.

ÉLECTIONS A LA COMMISSION EXECUTIVE

Lors de la **128^e Session** du CIO en 2015, Gunilla Lindberg a été réélue à la commission exécutive.

Lors de la **126^e Session** en 2014, Zaiqing Yu a été élu comme vice-président du CIO et Ugur Erdener a été élu à la commission exécutive.

Lors de la **125^e Session** en 2013, Anita L. DeFrantz a succédé à John Coates qui a lui-même été élu vice-président en remplacement de Ser Miang Ng dont le mandat expirait.

Lors de la **124^e Session** en 2012, Nawal El Moutawakel et Craig Reedie ont été élus vice-présidents. Les nouveaux membres élus à la CE étaient Juan Antonio Samaranch Jr., Sergey Bubka et Willi Kaltschmitt Luján. Les quatre

membres suivants ont été élus ou réélus à la CE en raison de leur position : Ching-Kuo Wu (ASOIF), René Fasel (réélu, AIOWF), Patrick Hickey (ACNO), Claudia Bokel (présidente de la commission des athlètes)

Lors de la **123^e Session** en 2011, Gunilla Lindberg a été élue à la CE, où elle a remplacé Gerhard Heiberg, lequel avait terminé son mandat. C'est son deuxième mandat à la commission exécutive du CIO, où elle avait déjà siégé de 2000 à 2004.

Lors de la **122^e Session** à Vancouver en 2010, Thomas Bach, qui occupait le poste de vice-président, a été reconduit dans ses fonctions pour un nouveau mandat de quatre ans. Sam Ramsamy a quant à lui été reconduit en tant que membre de la CE, également pour quatre ans.

Lors de la **121^e Session** Mario Pescante et Ser Miang Ng ont été promus vice-présidents du CIO et Craig Reedie ainsi que John Coates sont entrés à la commission exécutive.

ÉLECTIONS DES ATHLÈTES

Créée en 1981, la commission des athlètes assure la liaison entre les athlètes olympiques et le CIO. Elle permet également aux athlètes de faire entendre leur voix au sein du Mouvement olympique.

Lors des **Jeux Olympiques d'hiver à Sochi en 2014**, deux athlètes ont été élus à la commission des athlètes du CIO par leur pairs: Hayley Wickenheiser (CAN - hockey sur glace) et Ole Einar Bjørndalen (NOR - biathlon). Ce dernier a démissionné en avril 2016 suite à sa décision de poursuivre sa carrière de biathlète. Les deux nouveaux membres ont remplacés Rebecca Scott et Saku Koivu, qui avaient été élus pour un mandat de huit ans lors des Jeux de 2006.



Un nouveau record a été établi à Sotchi, puisque 80,87 % des athlètes se sont rendus dans les différents bureaux de vote pour faire leur choix. Le nombre d'électeurs potentiels s'élevaient à 2 871 athlètes qui avaient le choix entre neuf candidats issus du même nombre de pays. Ils devaient voter pour deux athlètes de deux sports différents.

Lors des **Jeux Olympiques de 2012 à Londres**, quatre athlètes ont été élus à la commission des athlètes du CIO par leurs pairs :

Danka Bartekova (SVK - tir), James Tomkins (AUS - aviron), Kirsty Coventry (ZIM - sports aquatiques) et Tony Estanguet (FRA - canoë).

Au total, 6 924 athlètes – soit 64 % de tous les électeurs potentiels - ont participé au scrutin. Ils devaient choisir quatre athlètes inscrits dans quatre sports différents parmi les 21 candidats en lice représentant un nombre égal de pays.

En 2010, parmi les neuf candidats de divers pays, les électeurs ont plébiscité deux athlètes de deux sports différents. Ont ainsi été élus pour un mandat de huit ans Adam Pengilly (GBR - bobsleigh) et Angela Marie Ruggiero (USA – hockey sur glace).

La prochaine élection aura lieu durant les jeux de l'Olympiade à Rio. Quatre nouveaux membres seront élus pour remplacer ceux élus lors des Jeux de Beijing en 2008.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Seuls les CNO ayant une commission des athlètes peuvent présenter un candidat. Pour être éligibles, les athlètes doivent avoir participé à la dernière édition des Jeux et/ou participer à l'édition des Jeux durant laquelle ils sont candidats. Ils doivent être âgés de 18 ans au moins et n'avoir jamais été reconnus coupables d'un délit de dopage au cours de leur carrière sportive.

LA VOIX DES ATHLETES

La commission des athlètes est présidée par Claudia Bokel (GER – escrime). Elle a été élue à cette position en 2012 succédant au président sortant Frank Fredericks puis réélue à Sotchi en 2014 pour un mandat de deux ans.

Lors de chaque édition des Jeux Olympiques (été et hiver), les athlètes participant à ces Jeux sont invités à voter pour élire la majorité des membres de la commission des athlètes. La commission est actuellement composée de 17 membres :

- 8 athlètes des sports d'été sont élus pendant les Jeux de l'Olympiade (quatre lors de chaque édition des Jeux).
- 4 athlètes des sports d'hiver sont élus pendant les Jeux Olympiques d'hiver (deux lors de chaque édition des Jeux).
- jusqu'à 7 athlètes sont nommés par le président du CIO afin d'assurer une répartition équitable par sexe, par sport et par région.

Qui plus est, un représentant de l'association mondiale des Olympiens (World Olympians) et un représentant du Comité International Paralympique (IPC) sont membres de droit de cette commission.

En savoir plus sur la [commission des athlètes du CIO](#).

Pour en savoir plus :

[Liste des membres du CIO](#)

IMPRESSUM

LES MEMBRES DU CIO

20 avril 2016

Une publication du



COMITÉ
INTERNATIONAL
OLYMPIQUE

Château de Vidy,
1007 Lausanne,
Suisse

Pour plus d'informations, contacter :

Centre d'Études Olympiques
Tél. +41 21 621 63 18
Fax +41 21 621 67 18
studies.centre@olympic.org